

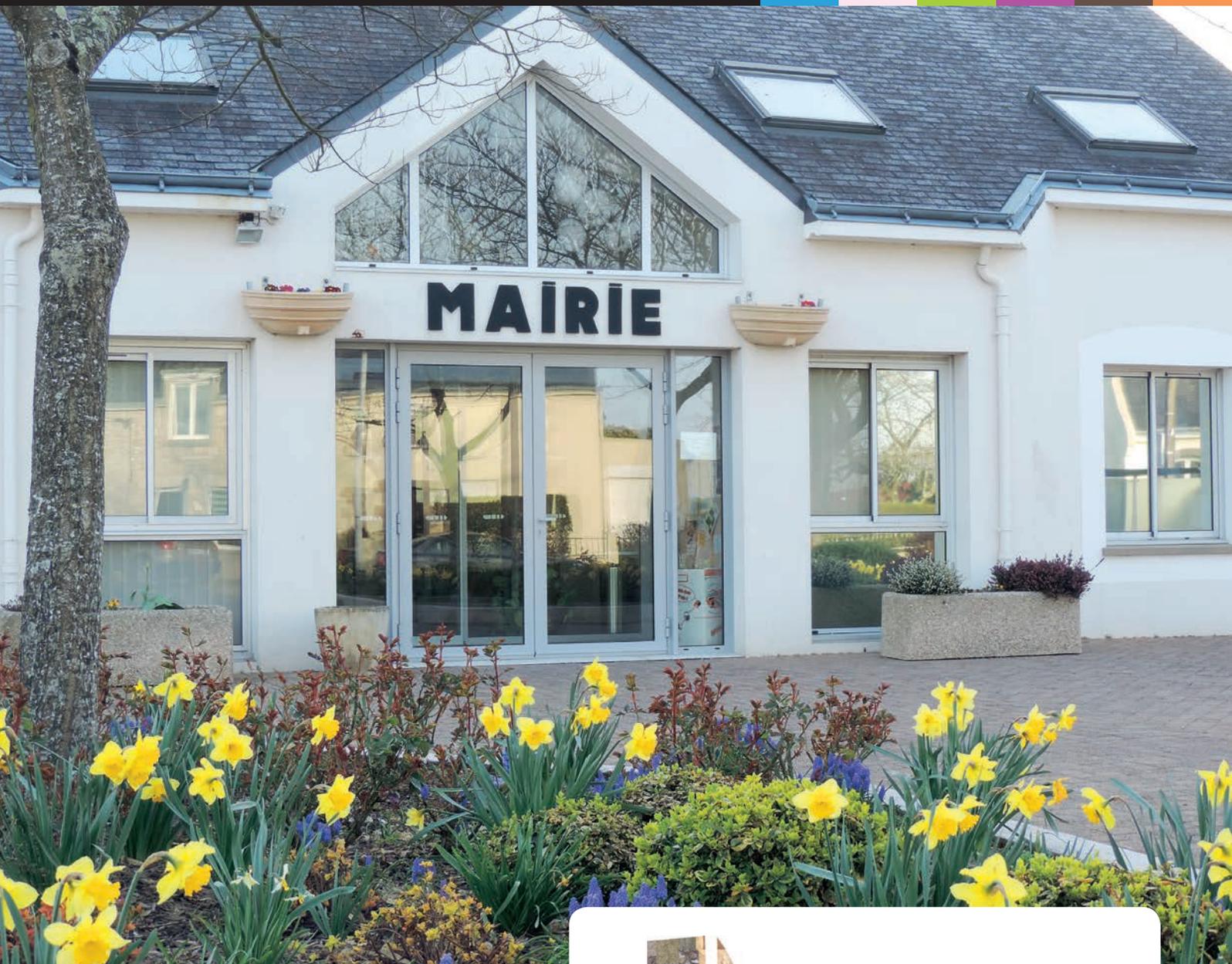
L'ECHO Templier

Journal d'informations municipales

92

Octobre 2019

www.letempledebretagne.fr



Le Temple
de Bretagne

RAMET

motoculture

Ventes • Réparations • Locations

Votre Concessionnaire

JARDINAGE
Expert en Matériel de Jardin

STIHL®

R.N. 165 NANTES-VANNES - Z.I. des 4-Nations

44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE

Tél. 02 40 57 12 17 - Fax : 02 40 57 16 94

VOTRE AGENCE 
de SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC

16, rue Aristide Briand
44360 Saint-Étienne-de-Montluc
Tél. : 02 40 85 22 94

stefienne.demontluc@ca-atlantique-vendee.fr

www.ca-atlantique-vendee.fr

CRCAM Atlantique Vendée, Route de Paris, Nantes
RCS Nantes 440 242 469 N° TVA FR 57 440 242 469 ORIAS
N° 07 023 954 - 12/2017.

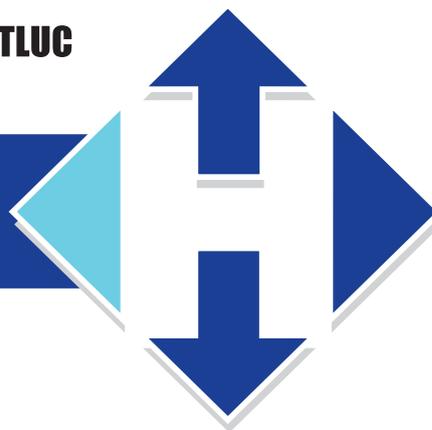

ATLANTIQUE
VENDEE

La Lande du Haut - B.P. 4 - 44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC

Fax 02 40 57 05 53

HAREL BATIMENT

02 40 57 02 92



www.kalydea.fr



IMPRIMERIE
et
STUDIO GRAPHIQUE

 IMPRIM'VERT®


Kalydéa

Parc Cial La Colleraye - Imm. Le Philaë - 1^{er} étage

44260 SAVENAY

02 40 58 31 03

accueil@kalydea.fr



Sommaire

■ Le mot de l'adjoint 1

Actualités municipales

■ Réunion publique pour la nouvelle salle polyvalente 2

■ Bourse aux plantes 2

■ Fête des voisins 2

■ 19^e journée AFM-TÉLÉTHON 2

■ Personnel municipal 3

■ Une nouvelle entreprise sur notre commune 3

■ Ateliers numériques 3

■ P.L.U. 3

■ Hall de la mairie 4

■ Restaurant scolaire 4

■ Travaux à l'école publique 4

■ Le Plan Particulier de Mise en Sécurité 4

■ Salle des Sports 4

■ Affaires scolaires 5

Conseils Municipaux

■ Extrait procès-verbal du conseil municipal du lundi 23 septembre 2019 6-7

Écoles

■ École privée Notre Dame des Vertus 9

■ APEL 9

■ OGEC 9

■ École publique Louis Girard 10

■ Amicale laïque 10

Associations

■ Les Marmousets 11

■ Comité des Fêtes 11

■ La troupe du Sillon 12

■ La Tribu de l'Événement 11

Sports

■ AGVT 13

■ Badminton : Les Volants du Temple 13

■ Animation Sportive Départementale 14

■ Temple Vigneux Basket Club 14

■ Temple/Cordemais Football Club 15

Culture

■ Médiathèque 16

■ Renseignements pratiques **couverture**

ÉCHO TEMPLIER

900 exemplaires

N° ISSN : 1270-0479

Responsable de la publication : Philippe LERAY

Directeur de la publication : Pascal MARTIN

Publicité - insertion annonces :

S'adresser à la Mairie - Tél. 02 40 57 02 87

Réalisation : Kalydéa

Parc Cst La Colleraye - Imm. Le Philaë - 1^{er} étage

44260 SAVENAY - Tél. 02 40 58 31 03

accueil@kalydea.fr / www.kalydea.fr

Kalydéa respecte l'environnement

et est labellisée IMPRIM'VERT

44360 Le Temple de Bretagne

Département de Loire-Atlantique

Région des Pays de la Loire

Superficie : 172 ha

Population : 1820 habitants

(recensement général de 2008)



Le mot de l'adjoint

Après un mois de juillet avec des températures très élevées difficiles à supporter pour les plus fragiles d'entre nous, l'automne est arrivé. Les enfants ont repris le chemin de l'école et les parents celui du travail, c'est « la roue qui tourne... ».

Le 29 août, lors de la réunion publique, le projet de la future salle municipale vous a été présenté. Elle verra le jour dans le courant de l'année à venir pour être en fonctionnement en 2021.

Dans le cadre de « la semaine bleue » destinée aux plus de 60 ans, la communauté de commune Estuaire et Sillon organise chaque année des manifestations. Un atelier numérique aura lieu ainsi qu'une visite du centre de découverte Estuarium à Cordemais (voir information en page intérieure).

L'animation « bourse aux plantes est également renouvelé le dimanche 20/10/19 à la salle des templiers, nous comptons sur vous.

L'année passe très vite, nous réfléchissons déjà sur le repas de fin d'année offert par la municipalité aux plus de 70 ans, le dernier de notre mandat. Nous attendons vos réponses afin de finaliser les préparatifs.

Pour celles et ceux qui ne savent pas toujours comment occuper leurs journées d'hiver, le club des aînés les accueillera avec plaisir le mardi après-midi salle des templiers à partir de 14h00.

Notre petite commune reste dynamique avec ses nombreuses associations sportives et culturelles. Pour peu que l'on s'y attarde chacun doit pouvoir y trouver son « bonheur ».

Très bonne fin d'année à toutes et à tous.

Annie BLANDIN



■ Réunion publique pour la nouvelle salle polyvalente



Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour la réunion publique de présentation de la future salle polyvalente ce jeudi 29 août.

Le cabinet d'architecte FARDIN a bien compris le besoin de « polyvalence »

souhaitée par les élus. C'est donc une configuration multiple composée d'un Hall avec un grand bar, d'une première salle de 146 m² pouvant accueillir 144 personnes en place assises avec une scène surélevée de 60 m² et d'une deuxième salle de 110 m² disposant de 96 places assises. Le tout avec des cloisons amovibles. Sanitaires, Office, Loge, Local de stockage pour les associations complètent ces espaces.

L'enveloppe budgétaire se situe aux alentours de 1 350 000 €. Les élus ont été amenés à faire des arbitrages afin de respecter le budget et ne pas « obérer » les finances de la commune. Ainsi le sol sera recouvert de carrelage et c'est la solution d'une chaudière à GAZ qui a été retenue

La livraison finale est prévue au printemps 2021. Préalablement le permis de construire va être déposé dans le courant du dernier trimestre 2019. Suivront les appels d'offres et la construction.



■ Bourse aux plantes

Notre bourse aux plantes est prévue le dimanche 20 octobre, de 9h00 à 12h00, salle des Templiers.

Comme les années précédentes, vous pouvez échanger des végétaux, ou juste vous servir parmi les plantes proposées, tout est gratuit.

Nous vous attendons avec plaisir pour cette matinée de troc.

■ Fête des voisins

Pour la seconde année, les habitants du lotissement de la Bretonnière se sont réunis pour un repas convivial.

Le soleil était bien sûr au rendez-vous, ainsi que la bonne humeur.

La journée s'est prolongée avec des jeux, chacun a pu trouver à partager un bon moment avec ses voisins.

La journée a été appréciée par tous, nous attendons la 3^e édition avec plaisir.



■ 19^e journée AFM-TELETHON

CIRCUIT de L-Atlantique - Route de FAY SAMEDI 12 OCTOBRE

L'association RACING 901 ATLANTIQUE organise pour la 19^e année sur le circuit auto des baptêmes en passager de voitures de sports : Ferrari, Porsche, Jaguar, Ford, Alpine...

En échange d'un don de 20 € à l'AFM vous réaliserez 2 tours du circuit, soit 7 km environ. L'an passé nous avons effectué + de 450 baptêmes lors de cette journée.

Avec le RALLYTHON de décembre qui est un rallye qui regroupe 45 voitures sportives de + de 30 ans d'âge et qui se déroule sur 350 km des routes du département, cela nous avait permis de remettre 13 500 € à l'AFM pour ces 2 opérations.

Venez nombreux contribuer avec nous pour aider la recherche à progresser dans la lutte contre la maladie.

Sur place vous trouverez une expo de voitures de collection, une boutique AFM et une buvette.

HORAIRE : Baptêmes de 10H-12H00 / 14H-17H00
Parade en ville de 11H30 à 12H00
Parade sur circuit 17H00 à 17H30

RENSEIGNEMENTS : François au 06 61 74 81 49
Michel au 02 40 57 06 23

www.Racing901atlantique (rubrique Téléthon)



AFM - TÉLÉTHON
CIRCUIT AUTO de Loire Atlantique

3637
La Lignéudon

RN-165 TEMPLE DE BRETAGNE
→ Situé à 20 km de NANTES

12 octobre 2019

**BAPTÊMES CIRCUIT
EXPO-VOITURES COLLECTION
ANIMATIONS**

HORAIRE DE 10H - 12H00 / 14H - 17H00
JOURNÉE AU PROFIT DE L'AFM - TÉLÉTHON

accélérons tous ensemble pour faire reculer la maladie
Racing 901 Atlantique tél : 02 40 57 06 23
E.mail : pillet@free.fr
www.racing901atlantique.fr

CLUBIC & RACING
901
ATLANTIQUE

Personnel municipal

Les services techniques sont composés de 4 agents polyvalents qui interviennent en espaces verts, voirie, bâtiments et entretien des locaux.

Leurs missions très variées leur permettent d'adapter leur tâche au besoin et au contexte local. Ainsi, les différents domaines d'intervention sont non seulement liés mais complémentaires par l'action du même agent.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, Patrick GUINÉ a rejoint l'équipe en qualité de responsable des services techniques. Si son rôle consiste en partie à coordonner l'équipe, c'est surtout un homme de terrain qui entretient le dialogue avec les autres services pour en favoriser la bonne communication. Pendant 15 ans, Patrick GUINÉ était en charge du service des espaces verts au Gâvre, avant d'exercer comme chef d'équipe au sein d'une société de paysage puis de rejoindre notre équipe des services techniques du Temple de Bretagne.

Les services administratifs sont exercés par 4 agents polyvalents en charge de plusieurs domaines. Anta SAKHO est chargée des demandes de voirie, du suivi des inscriptions scolaire et restaurant scolaire, des affaires

générales. À l'accueil, vous rencontrez Charlotte BARDON, en charge de l'État-Civil, de la vie associative, de la communication et du CCAS. Violaine ROY exerce les missions de comptabilité et pré-instruction en urbanisme. La direction générale portée par Cécilia JAHAN intègre les missions de suivi interne (ressources humaines, suivi des instances municipales) et externe (lien avec les prestataires et acteurs du territoire) en collaboration avec l'ensemble des agents municipaux.

La structuration constante des services a vocation à développer des missions de service public de qualité pour répondre aux demandes de tous et de chacun.



Patrick GUINÉ, Anthony COLAS, Ronan CHIROUSSOT et Hugues HIRON (absent sur la photo).

Une nouvelle entreprise sur notre commune

Depuis avril 2019 la SARL CONCEPT MAÇONNERIE s'est implantée sur notre commune.



Son créateur Vincent MÉNAGER vous propose divers travaux de maçonnerie légère :

- extension de surface,
- terrasse,
- muret,
- travaux d'ouvertures
- et aménagements diverses.

N'hésitez pas à le contacter au 07 68 30 90 31 ou par mail conceptmaconnerie44@gmail.com

PLUI

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal partiel des communes de Cordemais, Le Temple de Bretagne et Saint Étienne de Montluc

Engagée en 2017, la procédure d'élaboration du PLUI est arrivée à son terme.

Arrêté en Conseil communautaire le 8 novembre 2018, le dossier a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées qui avaient trois mois pour se prononcer sur le projet.

L'enquête publique s'est ensuite déroulée, sans incident, durant 33 jours consécutifs, du lundi 18 mars 2019 au vendredi 19 avril 2019 inclus et a permis de recueillir 49 observations sur le registre électronique et 55 observations sur les registres d'enquête mis à la disposition du public sur les lieux de consultation du dossier d'enquête.

Au terme de ces procédures, le projet de Plan Local d'urbanisme intercommunal partiel a été présenté au Conseil communautaire qui l'a approuvé par délibération en date du 4 juillet 2019. Il s'applique sur le territoire depuis le 23 juillet 2019.

Le document du PLUI est consultable en version papier dans les mairies du territoire et au siège de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à Savenay. Il est également consultable en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes, rubrique Urbanisme.

LA SEMAINE BLEUE
Café Web

22 ET 29
OCTOBRE 2019
de 9h30 à 11h30
MÉDIATHÈQUE
SAVENAY

ENTRÉE GRATUITE
SUR INSCRIPTION
02 40 56 99 48

ATELIERS NUMÉRIQUES

- Prendre en main les outils
- Rester connecté avec ses proches (email, appel vidéo,...)
- Utiliser internet

Journées dédiées aux + de 60 ans
Possédant un ordinateur portable, tablette ou smartphone
Dans le cadre des RENCONTRES E-MEDIAT,
En partenariat, avec COMMUNICATION spécialisé en communication numérique, et les CCAS du territoire

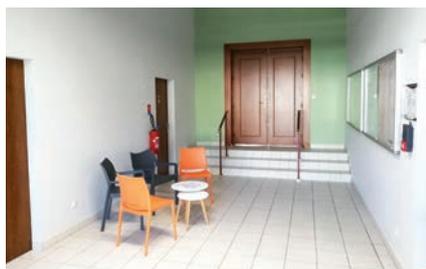
ESTUAIRE ET SILLON
Communauté de Communes

Pour plus de renseignements, le service Urbanisme de la mairie du Temple de Bretagne est à votre disposition, le mardi et le jeudi sans rendez-vous, de 9h à 12h30 ainsi que sur rdv le lundi matin, le mardi après-midi et le vendredi.

Hall de la mairie

Les élus avaient constaté depuis plusieurs mois que l'accueil dans le hall de la Mairie était devenu au fil du temps « vieillot » et peu fonctionnel.

Il a donc été décidé d'y apporter une nouvelle « jeunesse » : réfection des peintures, changement de mobilier, adaptation du bureau d'accueil. Il ne fait pas de doute que ce rafraîchissement complet donnera satisfaction aux administrés.



Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire rencontre toujours un grand succès auprès des élèves de la commune.

Soucieux d'améliorer la qualité du service proposé, les travaux de mise aux normes suivants ont été réalisés durant la période estivale : création d'un locale dédié aux poubelles à l'extérieur, pose de carrelage murale dans la locale l'entreposage des légumes et autres locaux de services.



École publique

La période des vacances scolaires a permis de procéder au remplacement des luminaires néons par des panneaux à led dans 2 classes de l'école élémentaire et 3 classes de la maternelle pour le confort des élèves et enseignants.

Le programme pluriannuel de remplacement des luminaires devrait se terminer en 2020.



Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS est un dispositif réglementaire ayant pour but de protéger les établissements scolaires en cas d'accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, tornade, inondation...), technologique (nuage toxique, accident nucléaire...) ou liés à des situations d'urgence particulière (intrusion de personne étrangère à l'établissement scolaire, attentat...).

Au cours de l'année 2015, suite aux échanges interministériels, la circulaire n° 2015-205 et le bulletin officiel du 22 décembre ont réglementé la mise en place du PPMS dans tous les établissements scolaires français. Depuis la rentrée 2016, en vue du contexte de menace terroriste, le ministère de l'éducation et le ministère de l'intérieur ont décidé de mettre en place une culture commune de la sécurité. Les établissements scolaires doivent s'équiper d'un système d'alerte adapté prenant en compte les alertes attentats. Chaque école, collège et lycée devra organiser chaque année trois exercices de sécurité dont un concernant « attentat-intrusion » afin de répéter les postures (« s'échapper » et « se cacher ») correspondant aux différents risques.

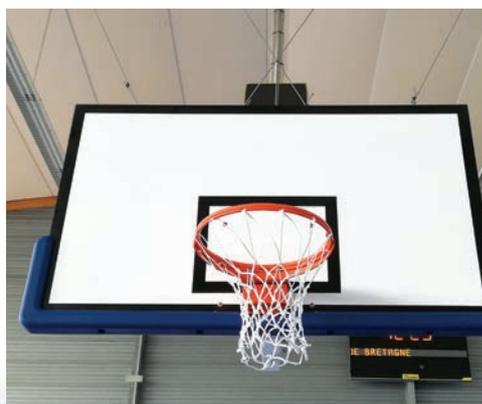
Salle des sports

Pendant l'été, la salle des sports a vu l'ensemble de son éclairage néons remplacé, cette opération appelée (relamping) est réalisée périodiquement et nécessite l'emploi d'un engin élévateur et de précaution particulière pour le sol de cette salle.

Le remplacement du tableau électrique devenu obsolète, a été mis à la norme, ainsi que le dépot des commandes d'éclairage pour un meilleur confort et plus de sécurité pour les utilisateurs.

Ces travaux ont occasionné une perturbation de certains utilisateurs, mais ils étaient devenus indispensables.

Enfin, Les panneaux de basket qui dataient de l'origine de la salle ont également été remplacés (ET ce n'était pas un luxe...).



Affaires scolaires

Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance - Jean-Michel Blanquer

La loi pour une École de la confiance a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans, pré-recrutement des enseignants, création d'un service public de l'École inclusive, etc. Consultez l'essentiel de la loi pour une École de la confiance.

ORF n°0174 du 28 juillet 2019

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2019-787 DC du 25 juillet 2019 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

- Lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge en abaissant l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans
- Instaurer une visite médicale à l'école dès 3 ans pour un meilleur suivi des enfants
- Créer un grand service public de l'École inclusive
- Consacrer le droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement
- Éduquer au développement durable de la maternelle au lycée
- S'ouvrir sur le monde avec les établissements publics locaux d'enseignement international
- Renforcer le contrôle de l'instruction dispensée dans la famille
- Combattre le décrochage des jeunes les plus fragiles avec l'obligation de formation jusqu'à 18 ans
- Mieux former les professeurs dans des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation
- Permettre une entrée progressive dans la carrière de professeur

Vous trouverez ci-dessous quelques articles issus du code de l'éducation :

Après l'article L. 111-3 du code de l'éducation, il est inséré un article L. 111-3-1 ainsi rédigé :

« Art. L. 111-3-1.- L'engagement et l'exemplarité des personnels de l'éducation nationale confortent leur autorité dans la classe et l'établissement et contribuent au lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des professeurs, de l'ensemble des personnels et de l'institution scolaire. »

Après l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation, il est inséré un article L. 111-1-2 ainsi rédigé :

« Art. L. 111-1-2.-L'emblème national de la République française, le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national sont affichés dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degré, publics ou privés sous contrat. »

Après l'article L. 511-3 du code de l'éducation, il est inséré un article L. 511-3-1 ainsi rédigé :

« Art. L. 511-3-1.-Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

Le premier alinéa de l'article L. 131-1 du code de l'éducation est ainsi rédigé :

« L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans. »

« Art. L. 114-1.- La formation est obligatoire pour tout jeune jusqu'à l'âge de sa majorité.

« À l'issue de l'instruction obligatoire définie à l'article L. 131-1, cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement public ou privé, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

« Le contrôle du respect de leur obligation de formation par les jeunes âgés de seize à dix-huit ans est assuré par les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes mentionnées à l'article L. 5314-1 du code du travail, qui bénéficient à cet effet d'un dispositif de collecte et de transmission des données placé sous la responsabilité de l'État.

« Un décret en Conseil d'État fixe les conditions d'application du présent chapitre ainsi que les motifs d'exemption. »



Concept Aménagement Travaux Publics

Touil Rachid
Gérant

06.52.53.37.30
touil-catp@hotmail.com

LE TEMPLE DE BRETAGNE

RESTAURANT

La Côte de Bœuf

La Mauriaudais

44260 MALVILLE

Tél. 02 40 57 01 42

Fax 02 40 57 07 40

lacotedeboeuf44@orange.fr

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 23 septembre 2019

APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF DE LA SALLE MULTIFONCTIONS

Dans la perspective de construction d'une nouvelle salle multifonctions à destination des administrés, entreprises et associations du territoire, un programme a établi les besoins des utilisateurs potentiels, indispensables à l'animation et à la dynamique de la commune. À l'issue de la procédure de marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle multifonctions, le cabinet FARDIN Architecture a été désigné maître d'œuvre, par délibération n°18/64 lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2018. Considérant l'approbation de l'avant-projet sommaire par délibération n°19/21 lors du Conseil Municipal du 6 mai 2019. Le cabinet FARDIN Architecture soumet désormais l'avant-projet définitif de la salle multifonctions de la commune. Le montant prévisionnel de la construction de la salle, frais de maîtrise d'œuvre inclus, est de 1 760 623,25 € HT.

Conformément à sa mission, le cabinet FARDIN Architecture a présenté l'avant-projet définitif aux conseillers municipaux présents le mercredi 24 juillet 2019. Le projet comprend 17 lots dont le montant des travaux, hors honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à 1 348 300,00 € HT incluant le traitement de l'eau pluviale à la parcelle, la pompe de relevage des eaux usées, la modification de l'alarme sur source centrale en cas de 2nde catégorie et la clôture de la mare. Lors d'un second échange en date du 28 août 2019, les conseillers municipaux ont pu préciser les prestations supplémentaires éventuelles à inscrire en option du marché de travaux. Le détail du coût prévisionnel des travaux est indiqué dans le document de présentation joint à cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **APPROUVE** l'avant-projet définitif de la salle multifonctions de la commune du Temple de Bretagne, **DONNE** l'ordre de mission de passer en phase Projet.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE POUR L'ANNÉE 2018/2019

Vu l'avis favorable de la commission scolaire en date du 17 septembre 2019, Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 18 septembre 2019, Les charges de fonctionnement, détaillées en annexe, s'élèvent toutes sections confondues à : 1 574,47 € par élève scolarisé en maternelle et 376,37 € par élève scolarisé en élémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **FIXE** le montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique pour les élèves de maternelle et élémentaire pour l'année scolaire 2018/2019 telle que figurant ci-dessus, **INVITE** M. le Maire à facturer aux communes concernées le montant correspondant au nombre d'élèves fréquentant l'établissement public du Temple de Bretagne, **AUTORISE** M. le Maire à mandater aux communes concernées le montant correspondant au nombre d'élèves du Temple de Bretagne fréquentant leurs établissements scolaires publics.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PAUSE MÉRIDIDIENNE 2018/2019

Vu l'avis favorable de la commission scolaire en date du 17 septembre 2019 et de la commission finances en date du 18 septembre 2019, Les charges de fonctionnement, détaillées en annexe, s'élèvent toutes sections confondues à 89 330,55 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **FIXE** le montant de la participation aux frais de fonctionnement du service de pause méridienne pour l'année scolaire 2018/2019 à 3,29 € par repas, **INVITE** M. le Maire à facturer aux communes concernées dans le cadre d'une convention le montant correspondant au nombre d'élèves fréquentant l'établissement public du Temple de Bretagne

Discussion : M. TIHAY Stéphane précise que le budget est maîtrisé et que le service du restaurant scolaire s'emploie à privilégier les repas végétariens, le recours à des produits locaux et l'accueil de tous les PAI (Protocole d'Accueil Individualisé). M. MARTIN Pascal souligne le travail de la comptabilité analytique qui permet aujourd'hui une meilleure compréhension des dépenses et ressources de la commune.

Mme PENNAMEN Isabelle souligne qu'une erreur s'est glissée dans la délibération par rapport au tableau qui a été étudié lors de la commission. Une rectification est faite lors de la séance sur le document s'agissant d'une faute de frappe.

CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT A TEMPS NON COMPLET D'ADJOINT D'ANIMATION

Aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante. Afin d'adapter les besoins de l'organisation du service de pause méridienne aux effectifs constatés depuis la rentrée scolaire 2019/2020, le Maire propose de créer 1 poste de renfort – accroissement d'activité sur la base de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée – article 3^o. Son devenir sera réétudié en juin 2020 au vu des contraintes recensées au cours de l'année. M. le Maire propose la création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation, 1er échelon à temps non complet afin d'assurer les missions d'agent d'accompagnement de la pause méridienne à compter du 01/11/2019 selon le temps de travail annualisé suivant : 4.79/ 35^{ème} soit 4h47.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ADOpte** la proposition de M. le Maire, **MODIFIE** ainsi le tableau des effectifs, **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

CESSION FONCIÈRE 1 BIS RUE DES AJONCS

M. le Maire expose qu'au vu des charges inhérentes à l'entretien des bâtiments dont la commune est propriétaire et qu'elle propose à la location, et considérant que leur ancienneté laisse entrevoir le risque d'une hausse de ces charges dans les années à venir, il paraît opportun de mettre en vente certains de ces bâtiments. M. et Mme CHAABI, titulaires d'un bail de location pour le logement situé 1 bis rue des Ajoncs (parcelle A1359), ont formulé leur volonté de s'en porter acquéreur. Des discussions ont eu lieu avec M. et Mme CHAABI, ainsi qu'avec les propriétaires voisins, concernant les servitudes grevant la parcelle A1359. Au cours de ces échanges, il est apparu nécessaire de redéfinir les limites de la parcelle à céder à M. et Mme CHAABI et d'en détacher une partie de 13m² afin de la céder à M. ROBIN, propriétaire actuel de la parcelle A398. Une division et un bornage desdites parcelles a donc été réalisé tel que joint en annexe, Vu l'extrait cadastral vérifié et numéroté le 04/07/2019 par l'Inspection des Finances Publiques, Vu le plan de division et de bornage dressé le 26/07/2019, Considérant qu'aucun avis n'est requis auprès de l'Inspection Domaniale conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE DE METTRE EN VENTE** l'immeuble situé 1 bis rue des Ajoncs sur la parcelle cadastrée A1716 et son assiette foncière de 389 m², **FIXE** le prix de cession à 120 000 € net vendeur **DÉCIDE DE FAIRE RÉALISER** les diagnostics nécessaires à la vente **AUTORISE** M. le Maire ou un adjoint à signer le compromis de vente, ainsi que l'acte notarié qui sera dressé en l'étude de Maître Nicolas BRETECHER
Discussion : M. TIHAY Stéphane précise que ce bien hérité d'un don de la famille BRIAND. L'objectif de cette vente est d'éviter la réalisation de travaux subis par la commune. Mme DAULT Anna demande si les locataires se portant acquéreurs occupent la parcelle depuis longtemps. Mme CHIFFOLEAU Nadège indique qu'ils étaient locataires sur la commune mais d'une autre propriété auparavant. M. MARTIN Pascal précise qu'ils sont locataires depuis au moins deux mandats.

CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION COLLECTIF CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Vu la délibération n° 15/19 portant participation financière à la destruction des nids de frelons asiatiques sur la base de 50% du coût de destruction par nid, plafonnée à 85 €. Vu la délibération n° 16/34 en date du 23 mai 2016 adoptant la convention de partenariat avec la Fédération Départemental des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 44) afin de coordonner techniquement et administrativement la lutte contre le frelon asiatique. Considérant qu'il convient de régler les modalités de prise en charge des interventions réalisées sur le domaine public dont les communes sont gestionnaires et qui doivent, de ce fait, être prise en charge à 100% par elles. Considérant le changement de dénomination du FDGDON 44 devenue POLLENIZ, il est nécessaire d'actualiser la convention existante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **OPTÉ** pour que le montant de l'intervention soit déduit de la participation globale de la commune, **APPROUVE** la convention de partenariat avec POLLENIZ pour la lutte contre les frelons asiatiques, **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention.

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Conformément au IV de l'article L.5214-16 et au III de l'article L.5216-5 du CGCT, lorsque l'exercice d'une compétence est subordonné à la reconnaissance de son intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé par le conseil de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération à la majorité des deux tiers de ses membres. L'intérêt communautaire peut être révisé ensuite selon la même procédure et ainsi évoluer en fonction du projet communautaire. En conséquence, le conseil communautaire a approuvé dans sa délibération n°3_04_07_2019 lors de sa séance du 4 juillet 2019, les actions qu'il considère comme étant d'intérêt communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **APPROUVE** l'intérêt communautaire et les statuts de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que précisé.

Discussion : M. LERAY Philippe demande quand la commune du Temple de Bretagne sera-t-elle annexée à une autre commune et interroge la place de chaque commune. M. MARTIN Pascal précise que chaque commune a sa place autour de la table au conseil communautaire et aux commissions, les clarifications données sur les communes plus importantes correspondent à leur rôle de pôles structurants. Les représentations sont les mêmes dans toutes les commissions, quelle que soit la taille de la commune. Certes, le nombre de siège en conseil communautaire diffère en fonction de leur taille mais chacun a sa place. Mme PENNAMEN Isabelle demande si d'autres piscines que celles de Cordemais et de Savenay sont fléchées. M. MARTIN Pascal indique que cela ne concerne que les piscines du territoire, au nombre de deux. Mme PENNAMEN Isabelle souligne que les collèges aussi peuvent être amenés à changer de nom et sont pourtant cités nominativement. Mme PENNAMEN Isabelle demande si la commune de Saint-Étienne de Montluc a voté ces statuts. M. MARTIN Pascal indique que le projet de délibération a également été présenté en séance.

QUESTIONS DIVERSES

Un marché à procédure adaptée va être publié pour les 4 lots d'assurance de la commune. Le choix sera proposé lors de la séance du conseil municipal du 16 décembre prochain. Une proposition a été faite le 20/09/2019 sur un bien situé rue de Nantes pour un montant de 170 000 €. M. TIHAY Stéphane suppose que considérant les prix du marché et le coût d'entretien et remise en état du bien, l'offre semblerait raisonnable aux vues de l'avis du notaire. M. DOUET Raymond indique qu'il s'agit de la seule offre depuis sa mise en vente. Les prochains conseils municipaux se tiendront le 4 novembre et le 16 décembre 2019. M. TIHAY Stéphane précise que le retard de l'enrobé des trottoirs est lié au retard de la société ORANGE à la réalisation de l'effacement du réseau téléphonique et l'enlèvement des poteaux concernés qui aura lieu au plus tard le 17 octobre 2019. Le marquage suivra en conséquence. Les travaux de la rue du Sillon devraient démarrer fin octobre 2019.

Suite à la validation de l'Avant-Projet Définitif de la salle multifonctions, le dépôt du permis de construire devrait suivre pour démarrage des travaux envisagés courant février/mars.

SERRIE Olivier
DÉPANNAGE NEUF RENOVATION
 PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 INSTALLATION SOLAIRE



Tél. 02 28 02 18 08 - Port. 06 10 31 48 37

3, impasse des Boutons d'Or
 44360 LE TEMPLE DE BRETAGNE



Peinture • Décoration
Ravalement
Sols • Parquets
Murs

Cervantes Fuseau
 02 28 02 17 80 • 06 68 41 64 62 • 06 68 38 64 63

sarlcervantesfuseau@gmail.com

12, rue des Roses - 44360 Le Temple de Bretagne

FT DECO
 — LOQUET —
Franck et Tony



Peinture, Décoration intérieure-extérieure,
 Papier peint, Revêtement de sol,
 Parquet flottant, Ravalement façade

MALVILLE : 06 13 15 16 62
LE TEMPLE : 06 18 20 57 47
 ftdeco.loquet@gmail.com

S.T.I.M.S.
SOCIÉTÉ TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
MAINTENANCE SOUDURE

Jean-Yves Le Menelec
 Portable 06 09 70 51 11

13 rue du Grand Pont • 44360 Le Temple de Bretagne
 Tél. : 02 40 57 06 09 • Fax : 02 40 57 02 23

Le Temple AUTOMOBILES
 ET UTILITAIRES DEPUIS 1979



40 ANS
 www.l-t-a.com

500 véhicules en stock
 Tourisme et utilitaires
 Neufs et occasions

ZA des 4 Nations - Voie express Nantes/Vannes à VIGNEUX-DE-BRETAGNE - 02 40 57 12 96

02 28 21 58 08



Coiffure

Du lundi au vendredi de 9h à 19h30
 Le samedi de 8h à 14h

Fermé le mercredi

Multi Retouches
 un artisan à votre service




Retouches et ameublement sur tissus et cuirs

Tél. 06 35 93 90 24
 27 rue de la Chapelle - 44360 LE TEMPLE-DE-BRETAGNE

Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
 samedi de 9h00 à 12h00

Doceul électricité

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - DOMOTIQUE - VENTILATION
 PROGRAMMATION - NEUF ET RÉNOVATION - PARTICULIER ET TERTIAIRE

3, route de Savenay - 44360 St Etienne de Montluc
 Tél. 02 40 86 92 72 - 06 47 62 35 89
 doceul.electricite@orange.fr
 www.doceul-electricite-nantes.fr



École privée Notre Dame des Vertus

L'école Notre Dame des Vertus accueille 148 élèves répartis en 6 classes :

CM1/CM2	24	Catherine RIALLAND
CE2/CM1	24	Isabelle TEYSSIEUX
CE1	22	Amélie MARSAIS et Céline BODET
CP	20	Évelyne ROLLAND (directrice) & Pauline LE MAÎTRE
MS/GS	31	Morgan GIRARDET & Marie MAHÉ
PPS/PS	27	Stéphanie MENET

Cyrille LOUET, enseignant spécialisé et les aide-maternelles Marie-Céline REDON, Pascale THÉBAUD et Isabelle CHOTARD complètent l'équipe.

L'année scolaire sera animée par le nouveau projet pédagogique :

- la démarche expérimentale, pour apprendre aux enfants à observer, formuler des hypothèses, expérimenter pour répondre à des questions
- le vivre ensemble
- le chant, avec Catherine JARRY, intervenante

L'année scolaire a d'ailleurs commencé par une assemblée d'enfants : nous avons présenté tous les nouveaux arrivants (les enfants et les enseignants) et bien sûr chanté après avoir applaudi tous les parents qui ont participé aux travaux pour la nouvelle salle de sieste !



APEL

Grâce aux bénéfices d'une partie des actions réalisées l'an dernier, les enfants profitent désormais de nouveaux tapis de gym en salle de motricité, et de nouveaux jeux de cour vont bientôt être installés... Merci à toutes les familles qui ont participé !

Cette année, dans le cadre du nouveau projet d'école, l'APEL contribuera entre autres à l'achat d'instruments de musique.

Nous vous convions déjà à nos différents événements de l'année :

- Fête de Noël le 13 décembre 2019 à la salle de loisirs
- Dîner festif le 28 mars 2020 à la salle de loisirs
- Fête du projet le 15 mai 2020 à l'école
- Kermesse le 27 juin 2020 au terrain de sport

Suivez notre actualité sur le site internet de l'école :

<http://nddvletemple.fr/>

Par ailleurs, nous recherchons un local de stockage fermé (environ 25m² pour stocker du papier) sur Le Temple, n'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez nous aider !



OGEC

Rénovation de la salle de sieste

Cette année, la période estivale ne fut pas de tout repos ! En effet, un rafraîchissement de la salle de sieste était prévu : changement des ouvertures, mise en place d'un nouveau sol, pose du placo, peinture...

Le chantier s'est bien déroulé grâce à une bonne préparation. Mais c'est surtout la mobilisation des parents d'élèves tout au long des travaux qui a permis la réussite de ce projet.

Nous tenons donc à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé, et nous espérons maintenant que nos petits loulous trouveront le sommeil dans ce petit nid douillet !

Les dates des prochaines matinées travaux sont déjà prévues, alors n'hésitez pas à les noter dans vos agendas :
16 novembre / 14 mars / 6 juin.

École Publique Louis Girard

● Article 1 : Rentrée en Maternelle

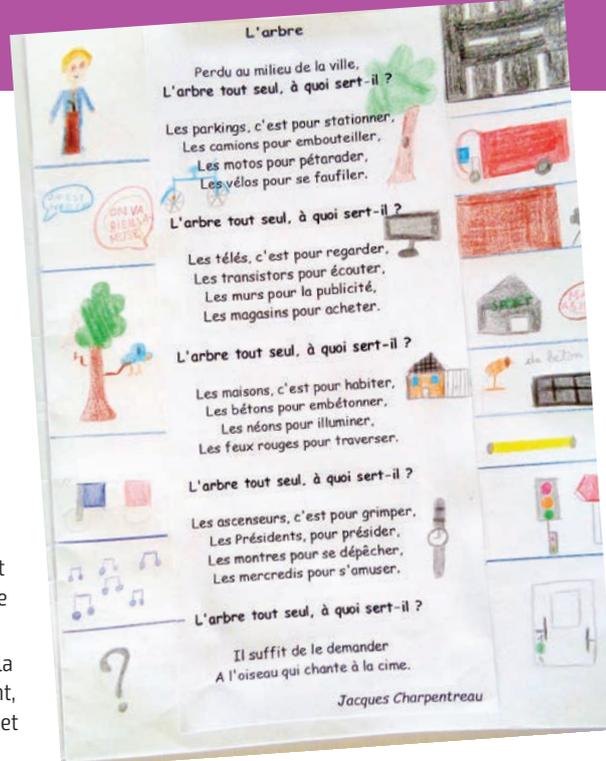
Le lundi 2 septembre, 30 élèves de Petite Section ont découvert le chemin de l'école. Guidés par les élèves de Moyenne Section et Grande Section de leur classe, ils ont rapidement pris leurs marques.

Désormais ils vont s'approprier peu à peu ces nouveaux espaces, ces nouveaux visages, ces nouveaux rythmes. Un début en douceur pour une année scolaire en Maternelle qui s'annonce riche en apprentissages.

● Article 2 : La Nature et Nous

L'année précédente se concluait par un échange entre les délégués représentant chaque classe et M. le Maire autour de la réalisation de jardins potagers sur la cour de récréation.

Le thème de cette année scolaire 2019-2020 était par conséquent tout trouvé : « la Nature et Nous ». Au programme, découverte et compréhension de notre environnement, sensibilisation au développement durable, réflexions sur le monde de demain... pour et par des élèves acteurs de leurs apprentissages et citoyens en devenir.



Amicale laïque

Nouvelle année, nouveau départ !!!

Le samedi 14 septembre s'est tenue notre assemblée générale

C'était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée,



Notre Présidente Marie a remercié les parents qui s'étaient investis tout au long de l'année.

Chaque manifestation a été un succès notamment la fête de l'école.

Ce qui a permis de reverser un total de 4 500 € à l'école.

Grâce à cette dotation les sorties scolaires sont pour le moment gratuites.

Après 4 ans d'investissement il était temps pour le bureau de laisser sa place. Nous les remercions pour ces années de bons et loyaux services.

Suite à un vote, le nouveau bureau a été élu. Notre première mission sera l'organisation de la bourse aux jouets et puériculture qui aura lieu le dimanche 17 Novembre 2019, à partir de 9h00.

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur demande à :
amicalaïque.louisg@gmail.com

Une première réunion aura lieu le **mardi 8 Octobre 2019 à 20h00** à la bibliothèque de l'école élémentaire Rue Louis Girard.



Le nouveau bureau



Stéphane Ménager
06 71 65 37 58
stephmenager@free.fr

CRÉATION ET AMÉNAGEMENT DE JARDIN
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE ET DÉCORATIVE
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

76, rue de Nantes - 44360 Le Temple de Bretagne

vival by *Casino*



ÉPICERIE / GAZ
DÉPÔT DE PAIN
RELAIS COLIS
CHARCUTERIE
À LA COUPE

Du mardi au samedi
7h30-13h00 / 16h00-19h30
Dimanche
8h30-12h30

1 rue de la Poste - 44360 LE TEMPLE-DE-BRETAGNE
Tél. 02 40 58 21 27

■ Les Marmousets

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos petits Marmousets ont fait leur rentrée.

Ils se retrouvent le jeudi matin et profitent des activités préparées avec soin par leurs assistantes maternelles.

Nous souhaitons la bienvenue aux enfants qui nous ont rejoints en ce début d'année.

Nous tenions aussi à remercier chaleureusement Yolande LERAY, pour ses six années de présidence. Elle nous a consacré énormément de temps, toujours disponible et bienveillante.

Nous sommes ravis qu'elle poursuive l'aventure avec nous !!!!



■ Comité des Fêtes

La fin de l'année approche et avec elle le traditionnel **Réveillon**.

Pour rappel, le Comité des Fêtes organise à nouveau son « Réveillon dansant » le 31 décembre prochain.

N'hésitez pas à vous inscrire à partir du 1^{er} novembre prochain auprès de Madame Marie-Claire ANIZAN au 06 36 68 75 66.

Sujet toujours à l'ordre du jour, l'équipe structurante du Comité souhaiterait passer la main.

L'intégralité des postes est à renouveler du Président à la Trésorière.

Un minimum légal de 4 personnes est demandé pour le maintien de l'Association.

Quelles sont les activités du Comité des Fêtes ?

- La plus importante, au niveau temps, est la gestion de la location du matériel pour les associations et les particuliers.
- puis vient la mise en place de manifestations festives et /ou culturelles.

Si vous êtes intéressés et motivés, n'hésitez pas à contacter l'actuel Président Christophe Jarnet au 06 84 66 29 86.

La transmission peut se faire à tout moment, alors... lancez-vous et à bientôt peut-être.

■ La troupe du Sillon

Après le montage des décors les 3-4-5 janvier 2020, la Troupe du Sillon vous présentera sa nouvelle pièce : « **L'héritage diabolique de Tata Odette** ».

La famille de tata Odette doit se rendre chez le notaire pour prendre connaissance du testament de celle-ci, s'imaginant déjà propriétaire de la grande maison de la pauvre défunte. Au retour, l'ambiance n'est pas à la fête. Tata Odette a en fait légué sa maison à des clochards...

DATES À RETENIR

- samedis 18 et 25 janvier à 20h30
- samedis 1 et 8 février à 20h30
- dimanches 19 janvier et 2 février à 15h
- vendredis 24 janvier et 7 février à 21h00

Samedi 18 janvier, la Troupe jouera au profit d'une association.

Les réservations seront ouvertes à partir de la mi-décembre au 02 40 57 03 81 ou au 02 40 57 00 23.

N'attendez pas les derniers jours pour réserver.



Le Temple d'Alicia

Institut de Beauté
Pour Elle & Pour Lui

02 40 57 06 66
06 76 10 05 11

letemplidalicia@outlook.fr

Lundi sur rendez-vous
Le Mardi et le Jeudi : 9h-12h30 / 14h-18h30
Le Mercredi et le Vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h
sur rendez-vous de 12h30 à 14h
Le Samedi : 9h-14h

23, rue de Nantes - 44360 LE TEMPLE DE BRETAGNE

ICI TAXI

Conventionné Sécurité Sociale

06 16 61 15 77

24h/24 7j/7



FLORIAN BOURSEREAU

Le Temple de Bretagne

ICITAXI.LTB@GMAIL.COM

La tribu de l'événement

Ce fut un mois bien rempli pour La Tribu de l'événement. Tout d'abord avec l'organisation de son premier vide grenier, qui a su regrouper environ 95 exposants et des stands animations dont la pêche aux canards, les chichis et les barbes à papa qui sont venus nous soutenir. Ce premier événement s'est déroulé sous le soleil, dans la bonne ambiance et la rigolade.

Sans prendre de pause, la tribu a enchaîné avec notre premier «P'tit rasso», qui là-aussi a su faire bouger les templiers. 50 motos se sont retrouvées pour notre balade. Toute la journée, nous avons eu des expositions de voitures, de clubs de motos, d'artistes. Nous les remercions tous d'avoir partagé ce moment avec nous.

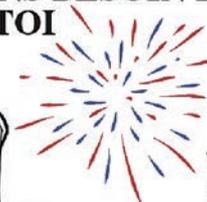
Je tiens à remercier particulièrement nos bénévoles qui ont beaucoup travaillé pour assurer le bon déroulement de ces événements, nos responsables qui ont dû tous se donner à fond dans leurs postes. Nous espérons revoir tous nos exposants et participants l'année prochaine, encore merci à tous.

Après un si gros mois, nous allons pouvoir maintenant préparer notre future année en lançant notre campagne de recrutement, de ce fait nous recherchons des personnes pour devenir bénévoles ou responsables. Alors si vous êtes motivés, que vous avez des idées, que les responsabilités ne vous font pas peur et que vous voulez venir passer de bons moments avec nous n'hésitez pas à nous appeler au 06 46 52 20 24 ou alors nous envoyer un mail à notre adresse : latribudelevenement@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre sur notre  La Tribu de l'événement



NOUS AVONS BESOIN DE TOI



TU AS ENVIE DE CRÉER DES ÉVÉNEMENTS, PRENDRE DES RESPONSABILITÉS, RENCONTRER DES GENS ET FAIRE VIVRE LES COMMUNES AUX ALENTOURS.

TU ACCEPTES LE DÉFI ?

SI OUI

REJOINS UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE, DANS LA CRÉATION D'ÉVÉNEMENTS

REJOIGNEZ-NOUS, AU 06 46 52 20 24



LA TRIBU DE L'ÉVÉNEMENT



LATRIBUDEVENEMENT@GMAIL.COM



AGVT



● RETOUR SUR L'AG DU 06 JUILLET

Pour l'AGVT, date importante, car après avoir passé un an sans présidence, l'association se devait de constituer un nouveau bureau avec président pour **continuer à exister**.

Heureusement, le 6 juillet, l'assemblée a élu à l'humanité **le nouveau bureau** :

Mégane Le Garrec : Présidente, avec à ses côtés Gwénaell Bernier, Caroline Barrière, Nathalie Sangès et Céline Cruaux. Jacqueline Leroux et Marie-Christine Lavazay, investies dans le bureau depuis de nombreuses années, ont passé le relais après avoir monté en compétences cette nouvelle équipe.

Passé ce point formel et obligatoire, l'assemblée générale a permis à tous de s'exprimer sur **la vie de l'association** : activités, événements, communication, site internet, résultats de comptes, vie du bureau et événements en préparation pour 2019-2020.

Nous tenons à remercier tous les adhérents qui se sont déplacés et ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont pensé à faire une procuration. Nous espérons vous voir toujours plus nombreux car le bureau est là pour assurer un cadre mais cette association c'est la vôtre !



● LA SAISON 2019 /2020 EST LANCÉE !

Les animateurs « en pleine forme » ont été heureux d'accueillir les nouveaux et les anciens adhérents à partir du **Lundi 09 Septembre**.

⚠ À noter le petit changement de rentrée :

Le cours de **gym douce** qui avait été planifié le Lundi Matin est finalement replanifié au **Jeudi de 15h à 16h à la salle des associations**.

Le bureau AGVT vous souhaite une bonne rentrée sportive !

Et si vous avez envie d'intégrer l'équipe, nous recherchons toujours de nouvelles recrues alors contactez-nous vous serez les bienvenus !

Pour plus d'informations sur les activités proposées et la vie de l'association, n'hésitez pas à consulter notre site :

<https://agvt.assoconnect.com>

Vous pouvez également nous contacter :

associationgymvt@gmail.com

Et surtout likez notre page

Agvt association gym

les Volants du Temple



Ça y est ! les volants du temple ont repris leurs entraînements !



C'est donc raquettes et volants à la main que nous avons retrouvé le 7 septembre 35 jeunes badistes, toujours sous le regard bienveillant de nos entraîneurs bénévoles. A cette occasion, joueurs et parents ont pu également profiter de la présence de notre partenaire **LARDESORT** pour s'équiper. À retrouver toute l'année sur www.avenuedusport.com

● A VOS AGENDAS !

- **Vendredi 1^{er} et samedi 2 novembre 2019** : 5^{ème} tournoi Jeunes AVT. Nous vous attendons nombreux pour encourager nos joueurs et profiter de ce moment de partage.
- **Dimanche 15 décembre 2019** : Tournoi loisir Seniors AVT.

● RAPPEL DES HORAIRES

JEUNES :

5-11 ans : vendredi 17h30 / 19h15
11-16 : Samedi 9h / 12h30
Compétiteurs : Jeudi 19h / 20h30 (à la Portrais)

ADULTES :

Lundi 20h / 23h
Mercredi 20h / 23h

Et toujours le dimanche de 10h à 13h (avec le 2^e dimanche de chaque mois ouvert à votre famille, vos amis...)



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Christophe DELÂTRE au **06 49 19 63 13** ou **Stéphane JULIA** au **06 27 24 36 76**.

Nous sommes également visibles sur le net : <https://sites.google.com/site/associationlesvolantsdutemple/> ou notre page : Les Volants du Temple



Animation Sportive Départementale

Les stages multisports : un temps fort de l'été

Pendant tout le mois de juillet, ce sont plus de deux cents enfants de 7 à 14 ans, qui auront participé aux stages multisports proposés par le Département en collaboration avec la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Parmi eux plus d'une trentaine de jeunes de la commune auront pu découvrir un large panel d'activités et vivre des expériences motrices et sportives riches : tir à l'arc, kin ball, rollers, tennis, escalade et bien d'autres encore, sans oublier les sorties piscine et accrobranches.

Au-delà de l'aspect sportif, ces stages furent aussi l'occasion d'apprendre à se connaître, à jouer et à vivre ensemble. Les olympiades de fin de semaine mixaient âges et niveaux, afin de développer l'entraide et la coopération entre les enfants.

Rentrée 2019-2020 : Les écoles multisports

Les enfants ont repris le chemin du gymnase depuis la mi-septembre pour débiter par un premier cycle consacré au rugby (coupe du monde oblige ; il faut penser à préparer la relève !)

- CE1/CE2 le lundi de 16h30 à 18h : 26 inscrits (*)

- CM1/CM2/6^e le lundi de 18h à 19h30 : 14 inscrits (*)

[* des places sont encore disponibles sur ces cours]

Information et/ou inscription :

loire-atlantique.fr/animationsportive

Rentrée 2019-2020 : les stages proposés aux vacances d'automne

L'Animation sportive départementale organise la 1^{ère} édition « Sport Nature : Tous Cap ! », dédiée aux activités de pleine nature et ouverte aux enfants valides ou porteurs de handicap. Ce stage est mené en partenariat avec les comités départementaux (Sport adapté, Handisport, Voile, Tir sportif, Sport en milieu rural, Cyclotourisme) et les associations sportives (BMX de Savenay, Pickleball de Nantes).

Du 21 au 23 octobre 2019, de 9h30 à 16h30, les jeunes du CE2 à la 5^e pourront découvrir 9 activités parmi les 12 suivantes :

- Canoë • Paddle • Voile radio commandée • VTT • BMX • Basket fauteuil • Tir à l'arc • Tir sportif • Course d'orientation • Pickleball • Jeux d'adresse (disc-golf, sarbacane...) • Jeux handi (boccia, fléchette pendulaire...)

La journée du 24 octobre sera consacrée à l'activité accrobranches.

Information et/ou inscription : www.loire-atlantique.fr/animationsportive (rubrique « Inscrire votre enfant à un cours de sport pour l'année 2019/2020 ») - Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'éducatrice sportive : Christine Douillard **06 76 27 97 56** christine.douillard@loire-atlantique.fr - Pour tout problème lié à l'inscription et/ou au paiement en ligne, merci de contacter l'assistance téléphonique : **02 40 99 15 15**

TVBC

Oublié les tongs, pffff le maillot de bain. La cloche sonne, il faut s'endimancher. Au grand dam de nos pieds, il va falloir lacer les chaussures. Mais vivement mercredi : peak chaussées, le maillot des Raptors sur le dos, et le Molten sous le bras, je m'en vais conquérir la planète Basket. Parce qu'ils nous ont fait vibrer, et parce qu'ils nous font toujours rêver...

Notre équipe de France masculine a une nouvelle fois remporté la médaille de bronze au championnat du monde début septembre. Ouaouh, quelle énergie nous transmettent tous ces icônes de notre sport favori. Et au TVBC, nous sommes très nombreux de très petits à vouloir devenir très grand. Alors promis, juré, craché... je serai assidu aux entraînements... je suivrai les consignes de mon coach... je respecterai les bénévoles de mon club... je caresserai avec beaucoup de dextérité cette formidable balle orange... parce que moi aussi, je veux devenir un As du Basket.

Le TVBC vous souhaite un bel automne.

Agenda : Repas du club : samedi 30 novembre 2019





LogisImmo



Votre agence immobilière de proximité



- **Honoraires agence réduits**
(Négociation et transaction facilitées)
- **Estimation gratuite**
- **Diagnostics offerts**
(Voir conditions à l'agence)

16 rue de Nantes 44360 Le Temple de Bretagne
Tél : 02 40 33 94 36 ou 06 87 00 08 32

www.logisimmo.fr contact@logisimmo.fr



LE FIVE
FOOTBALL CLUB

NANTES SAUTRON

LOCATION DE TERRAIN DE FOOT 5X5 INDOOR

SEMINAIRES SPORTIF, RÉUNIONS, ÉVÉNEMENTS D'ENTREPRISES
ANNIVERSAIRES ET STAGES DE FOOT POUR ENFANTS
DIFFUSIONS DE MATCH



"Vous avez la passion, nous avons les terrains !"

Jean-Marie, Jost et Eric CANTONA

Temple/Cordemais Football Club

Bonjour à tous,

Après une pause bien méritée, l'heure de la reprise a sonné au TCFC depuis mi-août pour l'ensemble des catégories.

Nos équipes seniors ont repris les entraînements sous la houlette du nouveau coach Dylan Perrocheau, soit 27 joueurs présents, un bon élan pour cette nouvelle saison.

Comme chaque rentrée, notre tournoi de début de saison concernant les catégories U10/U11 et U12/U13 a connu un franc succès avec la participation de 30 équipes pour cette nouvelle édition.

Un grand merci aux bénévoles, parents, joueurs pour l'arbitrage et à l'ensemble des dirigeants.

Depuis la reprise, l'école de foot fait le plein au niveau des licenciés. Concernant notre équipe loisir, nous sommes à la recherche de nouvelles recrues souhaitant jouer le vendredi soir entre copains sans esprit de compétition afin de passer tout simplement un bon moment.

N'hésitez pas à nous rejoindre contacter Loïc au 07 81 50 54 12 ou Mikaël au 06 43 88 08 67.

MIKAËL TROUSSIER
Président du TCFC



BUREAU

Président : Mikaël TROUSSIER

Vice-président : Loïc ÉCHASSERIEAU

Responsable École de Foot : Dylan PERROCHEAU

Secrétaire : Loïc ÉCHASSERIEAU

Trésorière : Muriel COURCELLE

Membres : Bruno MARCELLIER ; José SORIA ; Jorge NETO ; Mathieu ÉON ; Nicolas MAILLARD ; Stéphanie & Sébastien TARTRAU ; Julien MONTAUDON.

NOUVEAUTÉ AU GJCE

Afin de continuer à développer le football féminin au sein du groupement GJ Cœur Estuaire dans notre région, deux équipes ont vu le jour en ce début de saison, soit une équipe U12/U13 F et une U14/U15 F. Afin de permettre aux jeunes filles de jouer au football, nous sommes en entente avec les demoiselles du sillon. N'hésitez pas à nous contacter, venez nous rejoindre !



HANDISPORT EN FÊTE

En partenariat avec l'association ROMAIN SOURIRE, la journée aura lieu le samedi 4 janvier 2020 à la Salle des Sports de Cordemais. Cette journée permet de s'initier au sport avec un handicap.

TOURNOI U10/U11 U12/U13



Un grand Merci aux bénévoles pour la réussite du tournoi Estuaire Cup.

Retrouvez toutes les informations du club sur www.templecordemaisfc.fr

Médiathèque

Reprise de l'animation **Contempl'À Lire** une fois par mois :

Mercredi 18 septembre 2019 à 10h30, une dizaine d'enfants entre 3 et 8 ans accompagnés de parents sont venus écouter des histoires autour de la musique, du son... : « **Les musiciens de Brême** » de Grimm, « **Fanfare** » d'Anne Cortey et enfin le livre pop-up « **La girafe qui faisait cocorico** ». Pour clore la séance, les enfants dans le rythme ont dansé sur la chanson « **La Ronde des musiciens** » du groupe Mandarin.



En octobre :

Vous aimez les jeux vidéo ?
 Vous rêvez de créer en 2.0 ?
 VR, motion design, Escape Game, kezako ?
 Vous êtes curieux, connaisseurs, débutants ?

Les Rencontres e-mediat' 2019 proposent, dans les 11 bibliothèques et médiathèques d'Estuaire et Sillon, un programme d'animations numériques, ludiques et sympathiques à partager de 8 à 108 ans.

<https://www.estuaire-sillon.fr/l-agenda-du-territoire-133.html>



Programme à la médiathèque du Temple :

Bartop, la borne d'Arcade en version « de poche » (Aux horaires d'ouverture)

● **Du 8 au 12 octobre.**

Atelier « Créer sa BD numérique »

Vous avez toujours voulu faire de la BD sans jamais oser essayer ? À l'aide d'une tablette pour dessiner, intégrez des bulles et des onomatopées, créez et mettez en page votre histoire en un tour de main. Et à la fin, on peut l'imprimer !

● **Samedi 19 octobre à 10 h 30**

Sur inscription. À partir de 8 ans. Durée 2h.

Contempl'À Lire numérique

Contes à dessiner, histoires à écouter... Venez découvrir de belles histoires qui se racontent aussi avec les yeux et les mains.

● **Mercredi 23 octobre à 10 h 30.**

Sur inscription. À partir de 3 ans



PNEUS -20% à 50%

POSE GRATUITE

SARL GARAGE FAYEN
Réparation toutes marques
Mécanique & Carrosserie

LE TEMPLE DE BRETAGNE
02 40 57 02 82

FAY-DE-BRETAGNE
02 40 87 44 20



TOUTES DISTANCES TOUS TRANSPORTS

Commune de stationnement
Le Temple de Bretagne

TAXIS BEAU SOLEIL
Stéphane Jar

Taxis conventionnés par l'assurance maladie

13, rue Beau Soleil - 44260 SAVENAY - 02 40 57 02 02 - 06 48 17 39 28
taxisbeausoleil@orange.fr

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES

SUPER U St-Étienne-de-Montluc

SUPER U

du lundi au samedi 8h30-20h

Tous les services U :

- CULTURE
- PHOTO NUMÉRIQUE
- BILLETTERIE SPECTACLES
- traiteur
- 24H/24
- 24H/24
- Borne de camping car
- Station de lavage

U DRIVE coursesu.com

U location Tél. 02 40 86 82 00

Route de Couëron - 44360 ST-ÉTIENNE-DE-MONTLUC

Elisabeth Coiffure

2 rue Louis Girard
44360 Le Temple-de-Bretagne
Tél. 02 40 57 05 04

Coiffure Mixte

Mg Maçonnerie

La finition, plus qu'une passion...

M. GUICHARD Maxime
Gérant

Terrasse, Entrée de portail, Ravalement de façade,
Agrandissement, Murette et Pierre

49 rue du Sillon
44360 Le Temple de Bretagne

06 66 37 91 12
maxime.guichard@free.fr

Pompes Funèbres LACOSTE 24h/7j

Organisation complète d'obsèques
Chambre funéraire toutes communes
Inhumation - Crémation
Transports de corps avant mise en bière
Travaux cimetière - Marbrerie
Fleurs - Articles funéraires

10, av. des Sports - St Etienne de Montluc - 02 40 86 94 88
48, rue Alexandre Olivier - Couëron - 02 40 86 12 48
ets.lacoste@orange.fr - www.ets-lacoste.fr

LE TEMPLIER
Bar Brasserie Pizzeria

pizzas sur place et à emporter
la dixième pizza est offerte

FORMULE :
buffet froid, plat et dessert

diffusion des matchs

15, rue de Nantes
44360 Le Temple de Bretagne
brasseriedutemple@sfr.fr

Tel. 02 72 02 47 59



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

BRICOLAGE - JARDIN - DÉCORATION

25, route de Savenay
44360 Saint-Etienne-de-Montluc
Fax 02 40 86 86 31

02 40 86 86 92

Renseignements pratiques

CABINET MÉDICAL

Dr Céline LEBOSSE
2 rue impasse René BRIAND
☎ 09 83 00 99 83

MÉDECIN DE GARDE

☎ 15 (Maison Médicale de Garde)

KINÉSITHÉRAPEUTE

36 rue Georges BONNET
☎ 02 40 73 14 49
48 rue de NANTES
☎ 07 69 70 63 62

CABINET INFIRMIER

36 rue Georges BONNET
☎ 02 28 02 16 34

CHIRURGIENS-DENTISTES

48 rue de Nantes
☎ 02 40 57 06 06

PHARMACIE LE DIVELEC

Rue Louis GIRARD
☎ 02 40 57 06 51

POMPIERS

☎ 18

GENDARMERIE ST ÉTIENNE DE MONTLUC

☎ 17

SAMU 44

☎ 02 40 08 22 22

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Aristide BRIAND
44360 ST ÉTIENNE MONTLUC
☎ 02 40 85 91 80

PERMANENCE PUÉRICULTRICE

Sur RDV
☎ 02 40 85 91 80

CONSULTATIONS NOURRISSONS

Sur RDV
☎ 02 40 85 91 80

MAIRIE

24 rue Georges BONNET
44360 LE TEMPLE DE BRETAGNE

☎ 02 40 57 02 87

Horaires d'Ouverture

Tous les matins de 9h à 12h30

Les Mardis, Mercredi et Vendredi
de 15h à 17h30

contact@letempledebretagne.fr

www.letempledebretagne.fr

MÉDIATHÈQUE

6 rue Georges BONNET
44360 LE TEMPLE DE BRETAGNE

☎ 02 40 05 46 70

mediatheque.letempledebretagne@estuaire-sillon.fr

Mercredi 10h à 12h et 14h30 à 18h30

Vendredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h30 à 12h30

POSTE 3631

Du mardi au vendredi de 14h à 16h30

Le samedi de 9h30 à 12h

MARCHÉ DU TEMPLE DE BRETAGNE

Le mardi de 8h à 13h

Place de l'église

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

☎ 02 40 41 20 20

6 quai Ceineray
44035 NANTES Cedex 01

TRÉSOR PUBLIC

Rue de malville
44360 SAVENAY

☎ 02 40 86 80 69

CENTRE DES IMPÔTS DE NANTES

☎ 08 11 90 91 92

2 rue du Général MARGUERITTE
B.P. 2304

44035 NANTES Cedex

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

☎ 02 40 56 81 03

2 boulevard de la Loire
44260 SAVENAY

www.estuaire.sillon.fr

SERVICE DÉCHETS ENVIRONNEMENT

☎ 02 40 56 82 53

SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

☎ 02 40 56 80 69

DÉCHETTERIES

CORDEMAIS ☎ 02 40 57 50 83

ST ÉTIENNE ☎ 02 40 86 81 44

SAVENAY ☎ 02 40 56 82 52

CAMPBON ☎ 02 40 56 82 53

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

☎ 3646

du lundi au vendredi
de 8h à 17h30

CAF DE LOIRE ATLANTIQUE

22 rue de Malville
44100 NANTES

☎ 08 20 25 44 10

CORRESPONDANT PRESSE LOCALE

■ Ouest-France

Mme Anne VERO

☎ 02 40 85 21 30

☎ 06 63 56 80 03

anne.vero@icloud.com

■ Presse-Océan

M. Frederick SUZANNE

☎ 02 40 57 18 59

